

## **BUREAU DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Conformément à l'action et à la politique arrêtées par l'Assemblée générale et aux résolutions pertinentes des Conseils, le Bureau du Secrétaire général, en application de l'article 111 de la Charte, exerce la haute direction en ce qui concerne la promotion des relations économiques, sociales, juridiques, éducatives, scientifiques et culturelles entre tous les États membres de l'Organisation.

### **Bureau du Secrétaire général**

Durant cette dernière année, le Bureau du Secrétaire général a mené ses activités en fonction de l'agenda continental et des mandats émanés des Sommets des Chefs d'État et de gouvernement de la région, et à titre de réponse aux événements ponctuels survenus dans quelques États membres.

En termes généraux, le Bureau a appuyé et complété les efforts déployés par les divers organes, sous-secrétariats, départements et unités dans un vaste éventail de domaines, à savoir : la promotion et la défense de la démocratie, la protection des droits de la personne, la promotion de la gouvernance, la lutte contre la pauvreté et la discrimination, la conservation de l'environnement et la recherche du développement durable, la lutte contre le crime et la prévention de la criminalité, le développement de l'ordre juridique interaméricain, l'encouragement du partenariat entre les pays des Amériques, en vue de parvenir à la prospérité et au développement, la lutte contre la corruption et l'abus des drogues et la lutte contre le terrorisme.

Le Bureau a prêté un appui politique et administratif aux efforts entrepris par le Secrétaire général pour résoudre une série de différends politiques dans le Continent américain. Citons les efforts déployés pour résoudre la crise politique en Equateur, les efforts visant à faciliter la négociation d'un compromis politique entre le Gouvernement du Nicaragua et les deux principaux partis politiques, ainsi que la participation du Secrétaire général au processus de préparation des élections générales dans la République d'Haïti.

Le Bureau a également mené des recherches, préparé des projets de discours du Secrétaire général et servi de liaison avec les Missions permanentes, institutions gouvernementales et la société civile. Le Bureau a organisé les voyages du Secrétaire général au Sommet des Amériques à Mar del Plata, aux préparatifs d'investiture des Présidents de la Bolivie, du Chili, du Costa Rica et d'Haïti; à des conférences ministérielles, dans les États membres à titre officiel et à d'autres conférences internationales et d'autres événements, y compris à des réunions au siège des Nations Unies à New York.

Sur le plan administratif, le Bureau du Secrétaire général a encouragé une série de changements substantiels des modalités selon lesquelles l'Organisation assure ses finances, sa gestion son organisation, en vue de parvenir à une administration disciplinée, transparente et responsable des ressources tant humaines que financières de l'Organisation. Dans cette perspective, le Bureau a mis au point la nouvelle structure du Secrétariat général qui a été présentée par le Secrétaire général au Conseil permanent le 15 décembre 2005 par l'Instruction 05-13 (une version révisée a été soumise le 14 février 2006). La nouvelle structure organique se fonde sur une large évaluation des mandats confiés par les États membres, sur l'identification des fonctions que remplit chaque secteur du Secrétariat général pour donner suite aux mandats et aux antécédents de réorganisation. La nouvelle structure comprend quatre axes substantiels (le Secrétariat exécutif de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, le Sous-Secrétariat des questions politiques, le Secrétariat exécutif au développement intégré et le Sous-Secrétariat de la sécurité multidimensionnelle), en sus des unités d'appui aux organes politiques (toutes relevant de la

responsabilité du Secrétaire général adjoint), le Sous-Secrétariat à l'administration et aux finances et le Département des questions juridiques internationales.

Le Bureau du Secrétaire général a encouragé la création de la Commission d'évaluation des projets, laquelle est responsable de l'évaluation et la pertinence et du bien-fondé des projets en cours et de propositions de projets qui sont présentés aux fins d'exécution à l'aide de fonds gérés par l'Organisation. Le Bureau a aussi favorisé la création de la Commission de mobilisation des ressources responsable de l'élaboration d'une stratégie intégrale pour les programmes de canalisation de fonds de l'Organisation et de l'évaluation des résultats des activités financées par des donateurs externes.

Dans le même sens, le Bureau a encouragé la création du Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation, ayant pour fonctions de coordonner les processus de planification, de contrôle et d'évaluation du Secrétariat général, de développer et de prendre en charge les instruments permettant une gestion articulée, une programmation et un contrôle budgétaire en coordination avec le Sous-Secrétariat à l'administration et aux finances, ainsi que la gestion de l'information administrative et les statistiques institutionnelles nécessaires à la prise de décisions stratégiques.

Finalement. Le Bureau du Secrétariat général, travaillant étroitement avec le Sous-Secrétariat à l'administration et aux finances, a pu obtenir que l'Assemblée générale, réunie en session extraordinaire vers la fin de janvier 2006, adopte un barème provisoire des quotes-parts appelé à déterminer les contributions des pays membres à l'organisation durant les deux prochaines années. L'Assemblée a adopté en outre un nouveau plafond budgétaire de 81, 5 milliards de dollars pour le Fonds ordinaire, ce qui crée les conditions rendant possible la première augmentation du Fonds ordinaire de l'OEA en plus de dix ans.

### **Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation**

Le Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation (DPCE) a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il relève du Bureau du Chef de cabinet du Secrétaire général et exerce les attributions établies dans l'Instruction 05-15 du 21 décembre 2005.

Le DPCE a pour mission de coordonner les processus de planification, de contrôle et d'évaluation du Secrétariat général, y compris des sous-secrétariats, des départements et des bureaux qui relèvent de celui-ci, de mettre au point et de gérer les instruments permettant une gestion coordonnée de ces processus, de mener à bien la programmation et le contrôle du budget, en coordination avec le Sous-secrétariat aux questions administratives et financières, et de recueillir les données nécessaires pour les statistiques institutionnelles qui sont indispensables à la prise de décisions stratégiques. Le Département fait également office de Secrétariat technique de la Commission d'évaluation des projets, créée par l'Instruction 05-11 du 31 octobre 2005, révisée le 12 janvier 2006.

Le DPCE a commencé ses activités en janvier 2006. Il est composé, à ce jour, d'un Directeur et de cinq cadres. De janvier à mars 2006, il a mené des activités dans trois domaines : l'élaboration d'instruments de planification, d'évaluation et de contrôle, la programmation du budget et l'évaluation de projets. En ce qui concerne les instruments de planification, d'évaluation et de contrôle, il a formé son personnel et mis au point des méthodologies qui lui permettront de se doter de tableaux de contrôle, de procédures de planification et de contrôle, d'évaluation de l'efficacité et d'évaluation et de suivi des projets. Le DPCE travaille actuellement à l'élaboration de ces instruments.

Dans le domaine de la programmation budgétaire, le Département a planifié et exécuté un processus de définition d'objectifs programmatiques pour chacun des Services du Secrétariat général en vue de

l'élaboration du budget 2007. Il a réalisé dix ateliers auxquels ont participé plus de 120 fonctionnaires du Secrétariat général. Ce processus a utilisé la méthode mise au point par le DPCE qui établit le cadre pour le classement des buts par produits, processus et sous-processus, lesquels correspondent pour l'essentiel aux mandats de l'Organisation. Ces travaux ont jeté les bases pour l'élaboration du Plan opérationnel annuel (POA), qui constitue la première étape du processus de planification stratégique de l'Organisation. Le Département a également participé à tout le processus de présentation du projet de Programme-budget pour 2007 par le Secrétaire général aux organes politiques de l'Organisation, ainsi qu'aux discussions qui ont suivi, et il a contribué au processus avec des informations programmatiques, ce qui constitue une première dans la programmation budgétaire de l'OEA.

Par ailleurs, dans le domaine de l'évaluation des projets, le Département a fourni des services techniques de secrétariat à la Commission d'évaluation des projets (CEP) pendant les cinq réunions tenues par cette entité. Il a créé et installé un groupe de travail en appui à la CEP, dont il coordonne les travaux. Ce groupe de travail a tenu quatre réunions à ce jour et le DPCE a examiné une trentaine de projets dont il a évalué la pertinence et l'utilité conformément aux mandats émanés des organes politiques. Il a également mis au point des instruments d'appui à l'intention de la CEP et de son groupe de travail, tels que, entre autres, la conception de profils de projets pour la présentation des propositions à la CEP et l'élaboration d'un instrument pour analyser la pertinence des projets présentés. Il développe également une base de données qui servira à gérer les informations relatives aux projets de l'Organisation.

### **Département des services juridiques**

Le Département des services juridiques (DAL) a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il relève du Bureau du Chef de cabinet du Secrétaire général, et prête des services juridiques dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

#### *Consultations*

Selon son registre, le Département des services juridiques (DAL) a répondu par écrit, de mars 2005 à février 2006, à 964 consultations émanées des différents Services du Secrétariat général, des organes politiques et des délégations des États membres. Sur ces 964 consultations, 441 ont été des avis juridiques et 326 des révisions d'accords. Les principaux utilisateurs institutionnels de ses services ont été : le Sous-secrétariat aux questions administratives et financières (250), le SEDI (197), le Sous-secrétariat aux questions politiques (170), le Sous-secrétariat à la sécurité multidimensionnelle (87), le Bureau du Secrétaire général (52), le Bureau du Secrétaire général adjoint (43) et le Département des relations extérieures (21).

#### *Services conseil au Secrétariat général*

Le Département a collaboré à la rédaction et à la révision d'instruments normatifs, y compris les Instructions sur la « Restructuration du Secrétariat général », le Département des questions juridiques internationales et le Bureau du Conseiller juridique du Secrétaire général, le Transfert de la fonction de coordination des bureaux hors siège au Bureau du Secrétaire général adjoint, la Création de la Commission d'évaluation des projets, l'Engagement de fonctionnaires spécialisés et de consultants indépendants qui prêteront des services professionnels au Secrétariat de l'Institut interaméricain de l'enfance et de l'adolescence, et au Secrétariat permanent de la Commission interaméricaine des femmes : Mesures visant à obtenir une représentation géographique plus équitable, la Création de la Commission de mobilisation des ressources, les Fonctions du Département de la planification, du contrôle et de l'évaluation et le Processus de négociation, préparation, révision, signature et enregistrement des accords par le Secrétariat général.

Il a collaboré à l'élaboration des directives du Secrétaire général sur le Respect des normes générales, des règlements administratifs, budgétaires et financiers qui régissent le fonctionnement du Secrétariat général et des directives relatives aux contrats à la tâche pour l'exécution de projets financés par des ressources extérieures.

Le Département a participé aux réunions organisées par le Secrétaire général adjoint en vue de la prochaine Assemblée générale et lui a fourni des services conseil sur d'autres questions.

Il a conseillé le Chef de cabinet du Secrétaire général à propos de questions administratives et de travail en rapport avec l'IIN et à propos d'autres questions.

Il a collaboré avec la Mission spéciale de l'OEA en Haïti à la préparation, à la coordination, à la supervision et à la remise des cartes d'électeurs aux autorités haïtiennes et au processus d'appel d'offres et de sélection des sociétés qui ont fait des soumissions pour des biens et des services liés à ces cartes d'identification des électeurs.

Il a coopéré avec le SEDI à la rédaction et à la négociation d'accords avec les bailleurs de fonds pour le financement de l'exécution de projets spécifiques ainsi qu'à la préparation d'accords types pour l'exécution des projets. Il a collaboré à la préparation des documents relatifs à la quatrième étape du Projet de reconstruction de logements au Honduras et participé à l'appel d'offres concernant cette étape du Projet. Il a révisé le format des accords relatifs aux projets financés par le FEMCIDI.

Il a conseillé le Secrétariat exécutif de la CIDH pour la révision des accords conclus avec les bailleurs de fonds pour l'exécution des projets et pour des questions de travail.

Le DAL a collaboré avec le Département pour la promotion de la démocratie à la révision des accords concernant les privilèges et immunités, les contrats pour les missions d'observation des élections dans des pays comme la Bolivie, le Guyana, le Pérou, le Suriname, Saint-Vincent-et-Grenadines et le Venezuela, les projets d'automatisation du vote électronique, de modernisation de l'État et de promotion de la participation citoyenne aux processus électoraux. Il a également collaboré avec la Mission d'appui au processus de paix en Colombie à la révision des contrats.

Il a coopéré avec le Département du développement durable à la rédaction et à la négociation d'un amendement à la convention relative au projet sur le Système aquifère guarani, financé par la Banque mondiale, aux réponses données à des consultations en matière de travail, à la révision des contrats passés avec les fournisseurs du projet « Réseau interaméricain d'information sur la biodiversité ».

Il a conseillé la Section du tourisme et de la petite entreprise pour la demande et l'obtention de l'enregistrement de deux marques auprès du Bureau d'enregistrement des marques et des brevets des États-Unis.

Il a dispensé des services conseil au Sous-secrétariat aux questions administratives et financières pour la négociation et la rédaction de différents documents, tels que les contrats de bail des bureaux du Bâtiment GSB et les contrats pour la rénovation du Bâtiment principal. Il l'a également conseillé sur des questions administratives et financières liées à l'interprétation des normes et leur application dans des cas concrets, telles que les demandes d'audience et de réexamen, les indemnités de rapatriement et les politiques du personnel. Il l'a conseillé sur l'application de l'Accord sur le remboursement des impôts signé avec le pays hôte. Il a participé à la rédaction des instructions sur l'interdiction du harcèlement en milieu de travail et la protection des dénonciateurs, des informateurs et des témoins au sein du Secrétariat général. Il prête actuellement des services conseil au Département des ressources humaines pour la formation des

enquêteurs et des conseillers s'occupant des affaires de dénonciation de harcèlement sexuel et professionnel.

Il a collaboré à la rédaction et à la révision des mémorandums administratifs relatifs à la politique concernant l'utilisation des contrats à la tâche, la révision du format de ces contrats, les règlements et les procédures pour l'utilisation des logiciels pour lesquels le Secrétariat général possède une licence d'utilisation, les procédures administratives et les politiques pour les services dispensés par le Bureau des services informatiques et technologiques, la responsabilité des fonctionnaires autorisés à engager les fonds du Secrétariat général, la politique et les procédures en matière de téléphones portables. Il a mené les négociations pour le transfert du Plan de retraite 401 (m) à de nouveaux fiduciaires et administrateurs.

Le DAL a collaboré avec le Bureau de l'Inspecteur général à la révision des termes de référence des contrats en vue de la réalisation d'inspections dans les États membres et à la préparation des réponses données à des consultations. Il a également participé à des vérifications portant sur des projets et des affaires ainsi qu'à des enquêtes auxquelles il a fourni les fondements juridiques indispensables.

Il a conseillé des entités à but non lucratif, telles que la Fondation pour les Amériques, la Fondation d'études interaméricaines pour la simulation de l'Assemblée générale de l'OEA et le Fonds des jeunes entrepreneurs des Amériques (YABT) sur des questions fiscales et sociétares.

Il a participé à plusieurs commissions du Secrétariat général en tant que membre et/ou en tant que consultant, notamment les Comités des assurances, de sélection et d'adjudications, des publications, des ventes, le Conseil des fiduciaires du Fonds de prévoyance et le Fonds commémoratif de bienfaisance Leo Rowe.

#### *Services consultatifs aux organes politiques*

Le Département a fourni des services consultatifs aux réunions de l'Assemblée générale et du Conseil permanent, principalement sur des questions administratives, budgétaires, de travail et de procédure. Il a conseillé le Conseil permanent et la CAAP, notamment pour la préparation de projets de résolution, la création d'un guide pour l'utilisation des fonds du sous-programme pour les conférences et les travaux visant à trouver une solution au problème de l'augmentation des quotes-parts des États membres. Il a conseillé la CAAP et la CEPCIDI à propos d'éventuelles solutions au déséquilibre financier du Programme de bourses.

Il a conseillé le CIDI, la CEPCIDI et le Conseil d'administration de l'AICD au sujet de questions de normes et de procédures, y compris la préparation du Plan de partenariat pour le développement.

Il a conseillé la CICAD pour des activités liées à ses programmes d'évaluation multilatérale, de développement juridique, de contrôle des armes à feu et de lutte contre le blanchiment des avoirs, ce qui a inclus la participation à des séances ordinaires et à des réunions des groupes spécialisés, des groupes d'experts gouvernementaux sur le processus d'évaluation des politiques en matière de drogues et de blanchiment des avoirs ainsi qu'à des manifestations internationales sur le contrôle du trafic illicite des armes à feu et des munitions. Il a fourni une assistance technique à plusieurs États membres, révisant des avant-projets de lois sur le contrôle du trafic et de la consommation abusive des drogues, le blanchiment des avoirs et le commerce illicite des armes à feu et des munitions.

Il a élaboré des projets de résolution pour la CITEL et conseillé son Secrétariat sur des thèmes liés à la formulation du projet de budget, à l'utilisation des fonds spécifiques, à l'application de la Convention

interaméricaine sur le permis international de radio-amateur et à la nature juridique des mandats émanés du processus des Sommets.

Il a collaboré avec l'Assemblée générale des délégués de la CIM.

Il a conseillé l'IIN pour l'application de son Statut, de son Règlement et de son Plan stratégique.

Il a collaboré avec l'Organisation interaméricaine de défense (JID) et la Commission sur la sécurité continentale du Conseil permanent à la modification des documents appelés à normaliser le lien juridique entre l'OEA et la JID. Il a coopéré avec la JID et avec le Collège interaméricain de défense à des révisions de contrats.

Il a conseillé la Commission générale et la Commission sur la gestion des Sommets interaméricains.

Il a conseillé la Direction générale de l'IICA sur l'établissement d'un nouveau système de notation du personnel, de la rémunération au mérite et de privilèges et immunités. Il a conseillé le Comité exécutif et la Commission consultative spéciale sur des questions administratives

Il a collaboré avec la Commission des retraites et des pensions à la rédaction de nouvelles dispositions applicables en cas de divorce et à la rédaction des directives concernant la participation du Secrétaire-trésorier du Fonds des retraites et des pensions au Comité administratif du Plan 401 (m).

Il a conseillé la Commission du Fonds Rowe sur la politique de recouvrement des impayés.

### *Litiges*

Le Département a dispensé des conseils au moment où des décisions étaient prises afin d'éviter des litiges. Il a conseillé les fonctionnaires chargés des audiences et le Comité de réexamen en vue de trouver des solutions aux conflits du travail, en gardant présent à l'esprit l'intérêt supérieur du Secrétariat général. Il est parvenu à des accords de règlement extrajudiciaire, ce qui a évité des actions en justice contre l'Organisation.

### **Département des relations extérieures**

Le Département des relations extérieures a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est rattaché au Bureau du Chef de cabinet du Secrétaire général et exerce les fonctions prévues dans l'Instruction 05-15 du 21 décembre 2005. Il a pour mission de conseiller les différents Services du Secrétariat général ainsi que les organes directeurs pour toutes les activités se rapportant aux relations extérieures, de promouvoir et d'entretenir les contacts avec les États Observateurs permanents, les organisations non gouvernementales, les établissements universitaires, le pays siège de l'Organisation, le secteur privé et les entités à but non lucratif, entre autres. Des renseignements détaillés au sujet des activités des Observateurs permanents figurent au chapitre VI du présent Rapport.

### *La Chaire des Amériques*

La Chaire des Amériques a été créée par la résolution 870 du Conseil permanent en septembre 2004, afin d'enrichir les débats continentaux sur les principaux thèmes inscrits à l'agenda interaméricain, et elle a été installée officiellement en janvier 2005, grâce au soutien de l'Université San Martín de Porres. Cette initiative consiste en des conférences mensuelles au cours desquelles des personnalités notoires, mondialement reconnues, partagent leurs connaissances et leurs expériences avec le grand public. Chaque

chaire est suivie d'un panel d'experts où des spécialistes des thèmes traités pendant la conférence échangent des commentaires sur la dissertation. En 2005, la Chaire a bénéficié de la présence d'orateurs prestigieux, comme l'ex-Président des États-Unis, Jimmy Carter, l'ex-Président de la Banque interaméricaine de développement, Enrique Iglesias, le président de la Cour pénale internationale, Philippe Kirsch, l'ancien Secrétaire adjoint au Trésor pour les questions internationales, John Taylor, le Prix Nobel de littérature, Derek Walcott, le Président de la Société interaméricaine de presse, Alejandro Miró Quesada, le Secrétaire général de l'OEA, José Miguel Insulza, l'ex-chef du gouvernement espagnol, Felipe González, le Directeur honoraire de l'Organisation panaméricaine de la santé, George Alleyne et le Vice-Président du Congrès national de la République populaire de Chine, Cheng Siwei.

À partir des douze conférences annuelles de la Chaire des Amériques, le Département a élaboré d'autres programmes spéciaux qui ont été transmis par la Voz de las Américas, HITN et EDUSAT. Il s'agissait de transmissions différées des chaires mensuelles, suivies de tables rondes auxquelles participaient des membres de la communauté diplomatique de Washington et des professeurs universitaires reconnus qui faisaient part de leurs réflexions sur les conférences. Au cours de cette période, l'accord signé avec l'Université San Martín de Porres a été renouvelé et prévoit la réalisation de douze chaires additionnelles en 2006.

#### *Programme de simulation de l'Assemblée générale de l'OEA (MOAS)*

Le Programme de simulation de l'Assemblée générale de l'OEA à l'intention des étudiants (MOAS) a été transféré du Département des conférences et réunions au Département des relations extérieures et de la mobilisation des ressources en janvier 2005. Le Département s'est efforcé d'étendre les activités de ce Programme, afin d'organiser, chaque année, plus d'une simulation à l'intention des universités et des collèges. Conformément à cette approche, en mars 2005, il a engagé des conversations avec la Fundación Global Democracia y Desarrollo (FUNGLODE) et l'Association des Nations Unies en République dominicaine (ANU-RD), puis des négociations avec le Gouvernement dominicain. En septembre 2005, le Président de la République dominicaine, M. Leonel Fernández, le Secrétaire général de l'OEA et les représentants de FUNGLODE et d'ANU-RD, ont signé un accord pour la réalisation de la simulation de la Vingt-troisième Session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA, à Santo Domingo, en mars 2006, avec la participation d'universités du Continent américain. Par ailleurs, il a engagé des conversations avec l'Université du Nord, de Barranquilla (UNINORTE), en vue de la réalisation d'une simulation de l'Assemblée générale de l'OEA, à laquelle participeront des universités du Continent américain, à Barranquilla (Colombie), en octobre 2006. En octobre 2005, un Mémoire d'accord a été signé avec l'Institut interaméricain de diplomatie (IAID), par lequel le Bureau de la mobilisation des ressources coparrainerait la simulation à l'intention des universités qui a lieu tous les ans à Washington. Du 30 novembre au 3 décembre s'est tenue à Washington, la simulation de la Vingt-quatrième Session ordinaire de l'Assemblée générale pour les lycées et collèges à laquelle ont participé près de 370 étudiants secondaires en provenance principalement des États-Unis, mais également des délégations de Porto Rico et de la République dominicaine, qui ont représenté 33 pays membres de l'OEA. Par ailleurs, le Département a engagé des négociations avec l'Université San Martín de Porres du Pérou en vue de réaliser une simulation nationale pour les étudiants de 5<sup>ème</sup> année de l'enseignement secondaire, en septembre 2006, à Lima. Il a également établi des contacts avec la Surintendance des écoles publiques de Washington, D.C. afin que ces écoles participent à la simulation de 2006. Le Département a fait connaître le Programme MOAS en envoyant des lettres d'information à 70 universités des États-Unis, en le présentant aux universités pendant les « visites guidées » de l'OEA, en mettant au point un nouveau site web sur le MOAS qui sera lancé au premier semestre 2006, en élaborant 4.000 brochures d'information sur le MOAS (en anglais et en espagnol) distribuées dans les universités et les établissements secondaires et en publiant une page en couleur sur le MOAS sur la quatrième de couverture de l'édition d'avril 2006 du Magazine « Américas » .

### *Programme de divulgation*

Le Programme de divulgation des audiences extérieures du Département a accueilli 4.088 visiteurs et organisé 226 réunions de divulgation en 2005, principalement pour donner des informations sur les activités menées par l'Organisation dans les domaines concernant le renforcement de la démocratie et du libre-échange, la promotion et la protection des droits de la personne, la sécurité multidimensionnelle et le développement durable, notamment. De même au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, le Département a commencé un projet spécial de divulgation, en collaboration avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, afin de faire mieux connaître le rôle des institutions multilatérales dans le contexte mondial. Les visites réalisées par des groupes extérieurs à l'OEA ont progressé de neuf pour cent par rapport à l'année précédente.

### *Autres activités*

En exécution de la résolution 2121, adoptée par l'Assemblée générale de l'OEA, à sa Trente-cinquième Session ordinaire, tenue à Fort Lauderdale (Floride) en juin 2005, le Département des relations extérieures a organisé, conjointement avec le Ministère-secrétariat général du Gouvernement du Chili, à Santiago du Chili, les 17 et 18 août, la Rencontre des porte-parole gouvernementaux des États membres de l'OEA. Ce séminaire avait pour but d'examiner, à travers des discussions dynamiques et des exposés faits par des experts, des thèmes concernant la liberté d'expression et l'accès à l'information publique dans la région. La rencontre a été inaugurée par le Président du Chili, Ricardo Lagos, par le Secrétaire général de l'OEA, José Miguel Insulza, par le Secrétaire général de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), José Luis Machinea, et par le Ministre-secrétaire général du gouvernement, Osvaldo Puccio.

Le Département a organisé une conférence afin d'analyser les résultats des données du Latinobarómetro 2005, institution qui depuis plus de dix ans réalise des enquêtes en Amérique latine et dans les Caraïbes sur la confiance du public à l'égard des institutions démocratiques dans les pays de la région et sur la manière dont celui-ci les perçoit. Le Secrétaire général de l'OEA et le Président de la Banque interaméricaine de développement (BID), Luis Alberto Moreno, ont présidé cette conférence. Marta Lagos, Directrice exécutive de Latinobarómetro, a présenté les résultats des enquêtes menées dans dix-huit pays d'Amérique latine et M. Robert Worcester, membre du Conseil consultatif international de Latinobarómetro, a examiné les résultats des enquêtes réalisées dans six pays des Caraïbes. Par ailleurs, Enrique García, Président de la Société andine de développement (CAF) et Peter Hakim, Président du Dialogue interaméricain, ont formulé des commentaires sur les présentations faites par Mme Lagos et M. Worcester.

### **Département de la presse et des communications**

Le Département de la presse et des communications a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est rattaché au Bureau du Chef de cabinet du Secrétaire général et exerce les fonctions établies dans l'Instruction 05-15 du 21 décembre 2005. Il a pour mission de renseigner les médias sur les activités du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et du Conseil permanent, de positionner l'OEA en tant que forum continental de débat politique, qui est présente dans la conjoncture politique des États membres, et qui remplit un rôle important dans le règlement des crises en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Depuis août 2005 jusqu'à ce jour, le Département de la presse et de la communication, s'appliquant à encourager la prise en considération par les médias du Continent américain de la mission et des objectifs que s'est fixés l'Organisation des États Américains, a intensifié la production de matériels journalistiques

avec un contenu plus pertinent, et amélioré ses relations avec les médias du Continent afin de redonner à l'OEA la place qu'elle avait perdue.

Doté d'une structure simple, le Département a conservé les sections de la Presse écrite, de la Radio et de la Télévision, développé le Bureau de diffusion sur l'Internet, amélioré la diffusion des photographies, réorienté le profil du Magazine Américas et approfondi le traitement quantitatif et qualitatif de l'information dans toutes ces sections. Compte tenu des ressources limitées dont il dispose pour la radio et la télévision, sections qui exigent une technologie conforme à celles qui sont utilisées actuellement, il a accordé la priorité au travail réalisé avec la presse écrite, afin de s'appuyer ensuite sur cette section, une fois que la présence et les opinions de l'Organisation seront bien assises, pour renforcer les autres sections.

Il s'est fait une place aussi bien dans les médias numériques que dans la presse écrite. La constatation est facile à faire, il suffit de visiter les Newsclips ou les Nouvelles de l'OEA sur le site web de l'Organisation. Les déclarations, les opinions et l'image institutionnelle de l'OEA sont présentes dans les médias.

Le Département a assuré une couverture importante des missions d'observation des élections et des négociations engagées par l'OEA afin de chercher des solutions aux crises qui se sont produites dans les pays du Continent américain. La demande considérable d'information que suscite aujourd'hui l'OEA oblige le Département à travailler en étroite collaboration avec les médias, aussi bien depuis le siège, à Washington, que depuis les pays où se rendent les missions et/ou les fonctionnaires de l'Organisation. Le Nicaragua, Haïti, la Bolivie, l'Équateur, le Venezuela et le Pérou ont connu des processus politiques qui ont fait la une des journaux et où l'OEA a non seulement rempli un rôle prédominant, mais aussi n'est pas passée inaperçue, a été présente et a retenu l'attention des médias.

Le Département, adoptant une stratégie souple et directe, a choisi d'élaborer des communiqués de presse plus longs sur les audiences du Secrétaire général, du Secrétaire général adjoint et sur les réunions du Conseil permanent. Il coordonne des interviews et des conférences de presse à partir de l'agenda public de ces entités. Il est passé d'un style qui se limitait à fournir un renseignement à un autre style qui privilégie la fourniture d'un plus grand nombre d'éléments d'information et les replace dans leur contexte. C'est ainsi que les concepts sur le renforcement institutionnel, la gouvernance, le perfectionnement du système démocratique et l'observation des processus électoraux ainsi que les missions menées en Haïti, ont été diffusés avec succès.

Dans ce contexte, compte tenu de l'hypothèse que l'objectif de repositionner l'Organisation dans les médias implique, dans une grande mesure, de leur remettre des informations d'une manière transparente, le Département a mis au point de nouveaux mécanismes propres à projeter comme il se doit l'image de l'Organisation. Ainsi, il organise des rencontres entre des groupes de journalistes sélectionnés et le Secrétaire général, avant les événements où l'OEA va remplir un rôle de premier plan, pour qu'ils aient un cadre d'information générale. En outre, les spécialistes du Département entretiennent des contacts permanents avec un grand nombre de journalistes qui recherchent de plus en plus le point de vue de notre Organisation. Le Département a pour politique de satisfaire toutes les demandes, même s'il n'est pas toujours en mesure de le faire, car cela suscite un courant de bonne volonté, qui s'avère important, entre l'institution et les médias.

Dans le contexte des missions d'observation des élections et des voyages du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint – en particulier au Pérou, au Venezuela et en Haïti – le Département a rempli un rôle important dans la diffusion des activités menées par l'OEA. Les communiqués de presse et l'établissement de contacts avec la presse de chaque pays, réalisés depuis Washington, sont un élément

clé du flux d'information généré de la sorte. Il faut ajouter à cela les contacts noués avec les médias locaux.

En ce qui concerne le site web de l'OEA, le Département de la presse et des communications a présenté un projet de centralisation administrative de l'information dans le but de coordonner l'accès aux matériels que contient ce site, de fixer les critères pour y poster des documents et d'uniformiser le message de l'Organisation en accord avec les critères de ses plus hautes autorités. Il est impératif d'ordonner et de coordonner les contenus du site, dans les plus brefs délais, dans le cadre d'une nouvelle architecture d'information électronique.

En ce qui concerne les photographies, le Département a réussi à augmenter considérablement le nombre de matériels photographiques distribués aux médias. Les matériels photographiques sont non seulement placés sur le site web de l'OEA mais ils sont également envoyés aux médias, en fonction du thème et du pays. Le Département a instauré le système de « photos et légende de photo » pour couvrir les manifestations où une image se suffit à elle-même. Ce système a eu de bonnes répercussions et est utilisé par les médias de tous les pays membres.

Pour ce qui est de la technologie dont dispose le Département, elle devrait être modernisée, afin d'améliorer la transmission technique avec les médias dans les secteurs de la radio et de la télévision, de permettre l'envoi rapide de dépêches par l'Internet pendant les voyages du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint, et il faudrait également équiper la salle de presse destinée aux journalistes extérieurs qui viennent au siège de l'OEA pour couvrir les informations émanées de l'OEA.

On peut affirmer, à en juger par le flux d'informations recueillies sur les Newsclips (produit de diffusion quotidienne qui collecte les informations ayant trait à l'OEA et met l'accent sur les informations locales les plus importantes dans les 34 pays membres) que le discours de l'Organisation est désormais présent dans la presse du Continent américain. Ce que dit l'OEA, aujourd'hui, constitue une information journalistique recherchée et publiée.

### **Bureau du protocole**

Le Bureau du protocole a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il est rattaché au Bureau du Chef de cabinet du Secrétaire général et offre un appui pour les questions qui relèvent de sa sphère de compétence.

Le Bureau du protocole, au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport, a continué de coordonner les cérémonies officielles des organes politiques de l'Organisation, du Conseil permanent, du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint et des départements du Secrétariat général. Il a assuré la liaison entre les missions permanentes et le Département d'État pour les questions concernant les enregistrements, les visas du personnel des missions ainsi que les privilèges et immunités du personnel diplomatique des missions. Il a également organisé et coordonné l'utilisation du Bâtiment principal pour des cérémonies protocolaires ou des événements sociaux ou culturels et tenu à jour l'Annuaire des missions. Parmi les activités menées par le Bureau, il convient de souligner plus particulièrement celles mentionnées ci-après :

Il a organisé des séances protocolaires à l'occasion des visites des Présidents du Honduras, de la République dominicaine et du Guyana. Il a organisé des cérémonies et des séances protocolaires à l'occasion du Jour des Amériques, de la célébration de l'anniversaire de naissance du Libertador Simon Bolívar, et de la commémoration de la Découverte de l'Amérique – Rencontre de deux mondes. Le Bureau a coordonné la présentation des lettres de créances des Représentants permanents de la République dominicaine, de l'Équateur, du Brésil, du Pérou et du Nicaragua et les visites de courtoisie

des Représentants de plusieurs pays Observateurs permanents. Il a organisé des réceptions d'adieux pour les Ambassadeurs du Mexique, du Pérou et de l'Uruguay et pour le Secrétaire général adjoint, Luigi Einaudi. Il a élaboré et envoyé des lettres de félicitations aux Représentants permanents et aux Observateurs permanents à l'occasion de la fête nationale de leurs pays. Il a organisé les cérémonies d'investiture du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint.

Il a également organisé 12 « Semaines des pays ». Dans le cadre de ce programme, les pays membres et les pays observateurs disposent d'une semaine pour organiser des manifestations culturelles ou éducatives. Il a prêté son appui à l'organisation de 4 expositions de peinture et de 4 récitals sans rapport avec le programme des Semaines des pays. Il a prêté son appui, en matière de protocole, à tous les vernissages des expositions organisées par le Musée d'art des Amériques. De même, toutes les cérémonies de signature, de dépôt ou de ratification de protocoles et d'autres accords entre l'OEA et ses pays membres ont été organisées par ce Bureau. Pendant l'Assemblée générale qui s'est tenue à Fort Lauderdale, il a organisé plusieurs réunions de travail et une grande réception offerte par le Secrétaire général à près de 800 invités.

En ce qui concerne l'administration du Bâtiment principal, au cours de l'année, plus de 200 réceptions, déjeuners, dîners et conférences ont été donnés. Le montant des recettes escomptées au titre de la location de l'immeuble en 2005 a été d'environ EU\$90.000. Compte tenu du fait que la Salle Simon Bolívar est en cours de rénovation et que la Salle des Amériques est utilisée par le Conseil permanent pour toutes ses réunions, la Salle des Amériques n'a pas été louée aussi souvent que les années précédentes. Le Bureau du Protocole a collaboré étroitement à l'organisation et au déroulement du Festival gastronomique des Amériques et de la réception de Noël offerte par l'Organisation des femmes des Amériques (OMA) qui réunit les épouses des ambassadeurs accrédités auprès de l'OEA, à l'occasion de l'inauguration de l'arbre de Noël. Tout au long de l'année, il a prêté son appui à cette Organisation. Il a organisé et coordonné, en outre, les manifestations officielles suivantes : 7 petits-déjeuners, 12 déjeuners et 15 réceptions.

D'autre part, le Bureau du protocole a révisé et traité, avant de les transmettre au Département d'État, près de 4.000 requêtes adressées par les missions permanentes et leur personnel. Ces requêtes avaient pour objet des accréditations, l'obtention, le renouvellements et des changements de visas, des prorogations de séjours, des permis de travail et leur renouvellement, l'importation et l'acquisition d'articles en franchise, l'obtention et le renouvellement des cartes d'exonération d'impôts et des permis de conduire, les requêtes liées à l'enregistrement des voitures, au renouvellement des vignettes, à la vérification des assurances et à la vente ou à l'exportation des véhicules. Il a également fait les démarches nécessaires à l'obtention de visas pour de hauts fonctionnaires de l'OEA et a rédigé les lettres de demande de permis de conduire pour le personnel de l'OEA et le personnel non diplomatique des missions permanentes. Il a également assuré la liaison entre l'Escort Service du Département d'État et les lignes aériennes lors des voyages du Secrétaire général.

Le Bureau a mis à jour et publié sur l'Intranet de l'OEA l'« Annuaire des missions, des Chefs d'État, des hauts fonctionnaires gouvernementaux, des organes de l'OEA et des organismes affiliés ». Il a coordonné avec la firme qui publie l'annuaire «Official Diplomatic Directory » l'inclusion des informations relatives aux missions et au Secrétariat général dans cette publication, qui sera publié en 2006. Il a tenu à jour le calendrier mensuel des activités organisées dans le Bâtiment principal.

## **Département des sommets**

Le Département des Sommets (DEC) a été créé par l'Instruction 05-13 Rev. 1. Il relève du Bureau du Secrétaire général et dispense des services dans les domaines qui relèvent de sa compétence.

### *Sommets des Amériques*

Depuis le Troisième Sommet des Amériques, et en exécution de plusieurs résolutions, le DEC fournit un appui technique et logistique au Groupe de travail sur l'évaluation de la mise en oeuvre des initiatives des Sommets (GRIC), gère le Réseau d'information des Sommets des Amériques, est le dépositaire de la mémoire institutionnelle du processus des Sommets, met à jour les informations sur les activités de suivi des mandats approuvés par les Chefs d'État et de gouvernement des Amériques, coordonne la participation de la société civile aux activités de l'OEA et au processus des Sommets, préside le Groupe de travail mixte sur les Sommets et fournit toutes les informations que lui demandent les pays sur le processus des Sommets.

Le DEC a apporté un appui aux réunions du GRIC pour la préparation du Quatrième Sommet des Amériques. Cet appui a consisté, en plus des aspects logistiques et techniques des réunions, à compiler les rapports nationaux présentés par les pays sur la mise en oeuvre des mandats des Sommets. Les travaux de préparation du Quatrième Sommet ont été dirigés par l'Argentine, en sa qualité de Présidente du GRIC et de pays hôte du Sommet, avec le soutien technique de ce Secrétariat. Le GRIC a tenu huit réunions au cours de cette période, pendant lesquelles ont été négociés la Déclaration et le Plan d'action de Mar del Plata, et le DEC lui a apporté son appui technique et logistique, transmettant les documents pertinents aux coordonnateurs nationaux, traduisant les documents et les diffusant sur le site Web réservé aux gouvernements des États membres.

Il a appuyé la coordination des réunions ministérielles et des autres réunions sectorielles du processus des Sommets et coordonné la participation de la société civile à ces réunions. Il s'est agi des réunions suivantes : Quatorzième Réunion interaméricaine au niveau ministériel sur la santé et l'agriculture, la Trente-septième session ordinaire de la CICAD, la Réunion des ministres de la santé et de l'environnement, la Quatrième Réunion des ministres de l'éducation, la Réunion des ministres de l'agriculture et de la vie rurale, et la Quatorzième Conférence interaméricaine des ministres du travail.

Le DEC assure également les services de secrétariat du Groupe de travail mixte sur les Sommets, composé de douze organismes. Il est chargé d'en coordonner les activités. Ce Groupe de travail a tenu 5 réunions en 2005 : le 3 février, le 9 mars, le 8 juin, le 7 septembre et le 4 novembre.

Il a organisé le séminaire intitulé « Contributions du Groupe de travail mixte au Quatrième Sommet des Amériques », qui s'est tenu le 7 septembre 2005, à Buenos Aires (Argentine) pour identifier des initiatives concrètes qui pourraient être prises en considération dans le Plan d'action de Mar del Plata et faciliter les échanges d'opinions entre les coordonnateurs nationaux des Sommets et les représentants des institutions à propos des répercussions, du suivi et de la mise en oeuvre des mandats du Quatrième Sommet des Amériques. Le Groupe de travail a présenté aux Chefs d'État et de gouvernement, pendant le Quatrième Sommet, le rapport « Progrès des Sommets des Amériques : résultats institutionnels ».

D'autre part, dans le cadre du Quatrième Sommet, s'est déroulée, à l'invitation du Secrétaire général de l'OEA et du Président de la BID, la Troisième Réunion des Chefs d'organismes, qui ont procédé à des échanges d'idées sur le rôle et les contributions de leurs institutions au processus de suivi des Sommets.

Dans le but de diffuser des informations sur la mise en oeuvre des mandats des Sommets et en préparation du Quatrième Sommet des Amériques, le DEC a organisé huit manifestations et publié quatre éditions du bulletin électronique « Las Cumbres de las Américas Informan » en mars, en mai et en juillet 2005 et en

janvier 2006. En outre, il a présenté aux Chefs d'État et de gouvernement pendant le Quatrième Sommet les rapports intitulés « Progrès des Sommets des Amériques : résultats nationaux » et « Progrès des Sommets des Amériques : résultats institutionnels » sur la mise en œuvre des mandats contenus dans le Plan d'action de Québec et la Déclaration de Nuevo León. Afin de favoriser la diffusion des informations sur le processus des Sommets, il a fait une série d'exposés sur les préparatifs du Quatrième Sommet dans plusieurs États membres (la République dominicaine, la Barbade, les Bahamas, le Costa Rica, le Venezuela, Sainte-Lucie (OECS) et Trinité-et-Tobago), devant des unités techniques de l'OEA (la CICAD, le Bureau de l'éducation, de la science et de la technologie) et l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA).

Le DEC a mobilisé des ressources financières provenant d'États membres (l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, El Salvador, les États-Unis, le Mexique, Trinité-et-Tobago, le Nicaragua et le Guyana), de membres du Groupe de travail mixte sur les Sommets (la BID et la CAF) et d'agences gouvernementales de développement comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Agence de développement international des États-Unis (USAID) et l'Open Society Institute.

#### *Appui à la Commission sur la gestion des Sommets interaméricains et la participation de la société civile aux activités de l'OEA*

Le DEC fournit un appui technique à cette Commission. Il est chargé de coordonner la participation de la société civile aux réunions de cette entité et de tenir le registre des organisations non gouvernementales accréditées auprès de l'Organisation. À cet effet, pendant la période couverte par le présent rapport, il a fourni un appui technique aux cinq réunions de cette Commission, en préparant des rapports, la version préliminaire de son plan de travail, l'analyse des demandes d'accréditation d'organisations non gouvernementales et a coordonné l'accréditation de 36 organisations de la société civile qui participeront aux activités de l'OEA, en tenant compte pour cela des « Directives régissant la participation des organisations de la société civiles aux activités de l'OEA ».

#### *Société civile*

Dans le cadre de la Trente-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale, le DEC a organisé un dialogue entre les représentants de plus de 150 organisations non gouvernementales, le Secrétaire général et plusieurs Ministres des affaires étrangères qui a examiné le rôle de la société civile dans la préparation du Quatrième Sommet des Amériques. Dans le but de renforcer les relations de la société civile avec le processus des Sommets ainsi que sa participation à ceux-ci, le Secrétariat a tenu à jour le site web consacré à cette question. Il a également actualisé la base de données sur les organisations non gouvernementales accréditées auprès de l'OEA.

Le DEC a également appuyé la participation de représentants de la société civile aux réunions ministérielles et aux conférences spécialisées qui se sont tenues dans le cadre du Conseil permanent, y compris la Réunion des autorités nationales en matière de traite des personnes. Il convient de souligner que la société civile a participé aux préparatifs du Quatrième Sommet des Amériques par le biais du Forum continental de la société civile, qui s'est déroulé en mai 2005, et de plusieurs séminaires régionaux réalisés dans les sous-régions andine, des Caraïbes et du MERCOSUR. De même, elle a pu présenter au GRIC ses recommandations à l'intention du Quatrième Sommet des Amériques au cours des Trente-septième et Quarantième réunions de ce Groupe de travail.

#### *Appui au Groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de Déclaration des droits des peuples autochtones*

Le DEC a apporté un soutien technique et logistique au Groupe de travail du Conseil permanent de l'OEA chargé de l'élaboration du projet de Déclaration [américaine] des droits des peuples autochtones. À cet effet, il a collaboré à la préparation de son Plan de travail et a présenté à plusieurs agences de coopération des projets visant à obtenir des ressources qui contribueraient à financer la participation de représentants des peuples autochtones aux discussions ayant trait au projet de Déclaration et amélioreraient la communication et l'échange de données d'expériences entre le Secrétariat général, les États membres et les peuples autochtones.

En exécution de la résolution AG/RES. 2073 (XXXV-O/05), le Secrétariat a appuyé la réalisation de la Cinquième et Sixième Réunions de négociation, qui se sont tenues du 7 au 11 février, à Washington, et du 10 au 14 octobre, à Antigua (Guatemala), respectivement, afin de parvenir à des consensus à propos de cette Déclaration. Il y a eu également une réunion du Caucus autochtone, du 2 au 6 mai 2005, à Washington.

Il a également continué de gérer le Fonds spécifique d'appui à l'élaboration de la Déclaration américaine qui a reçu des contributions du Brésil, du Canada, des États-Unis, du Nicaragua, de la Finlande et du Guatemala, ainsi que la base de données sur les peuples autochtones des Amériques.